

COMPLEMENTS DEPARTEMENTAUX A LA CIRCULAIRE ACADEMIQUE D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

JUIN 2011

Evry le 26 avril 2011

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale de l'Essonne

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement du second degré

Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO

**Inspection
de l'information
et de l'orientation**

Affaire suivie par
Dominique Di Pietro
IEN IO

Téléphone
01 69 47 83 17

Fax
01 60 77 27 78

Mél.
ce.ia91.ienio@ac-versailles.fr

site Internet
www.ac-versailles.fr/ia91

**Boulevard de France
91012 Evry cedex**

Objet : Affectation des élèves à la rentrée 2011 (niveaux POST 3^{ème} et POST BEP).

Vous trouverez ci-joint les compléments départementaux à la circulaire académique d'orientation et d'affectation des élèves pour la rentrée 2011.

La deuxième phase de la mise en place de la réforme du lycée ainsi que l'ancrage durable de celle de la voie professionnelle doivent continuer de retenir toute notre attention autant en matière d'explicitation des nouvelles modalités en direction des élèves et des familles que de prise en compte des réels enjeux.

Plus que jamais, il est utile de développer la concertation et l'échange d'informations au niveau du bassin de formation, notamment pour donner tout son sens à la réforme des filières STI2D et STL et pour permettre aux élèves de construire des projets d'orientation vers ces formations dont il est indispensable d'augmenter le volume de fréquentation.

Dans ce contexte, il reste utile de rappeler que le département de l'Essonne est marqué depuis plusieurs années par une évolution positive en ce qui concerne la lutte contre le redoublement grâce à votre engagement. Il convient absolument de maintenir cet effort en développant à chaque niveau de scolarisation des modalités d'accompagnement personnalisé et de prise en charge pédagogique plus efficaces au regard des caractéristiques des populations accueillies.

Il est essentiel également, face aux constats essonniers de plusieurs rentrées successives, de réduire de manière significative les taux de réorientation en fin de seconde générale vers les formations professionnelles.

Enfin, il convient d'être vigilant quant à l'orientation en fin de 3^{ème} vers les CAP, afin que les capacités d'accueil dans cette voie de formation puissent être réellement offertes aux élèves les plus fragiles.

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale chargés de l'Information et de l'Orientation se tiennent à votre disposition pour toute information.

Je sais pouvoir compter sur votre implication personnelle dans ces opérations et vous en remercie d'avance.



C. WASSENBERG

LES OPERATIONS D'AFFECTATION EN ESSONNE : LES SPECIFICITES

RAPPEL DU CALENDRIER ACADEMIQUE

- Lundi 09 MAI 2011	Début de saisie des vœux
- Vendredi 20 MAI 2011	Fin de saisie des vœux soumis à commission
- Mercredi 1 ^{er} JUIN 2011	Fin de saisie des notes dans Notanet Fin de la 1^{ère} phase de saisie des vœux
- Vendredi 3 JUIN 2011	Fin des commissions pédagogiques
- Lundi 6 JUIN 2011	2 ^{ème} phase de saisie des vœux AFFELNET 1 ^{ère}
- Vendredi 10 JUIN 2011	2 ^{ème} phase de saisie des vœux AFFELNET 3 ^{ème}
- Mercredi 15 JUIN 2011	Fin de saisie des vœux pour AFFELNET 1^{ère} Fin des conseils de classe 3 ^{ème} / 2 ^{nde}
- Jeudi 16 JUIN 2011	Fin de saisie des vœux pour AFFELNET 3^{ème}
- Mardi 21 JUIN 2011	Début des inscriptions dans les lycées
- Mercredi 29 JUIN 2011	Fin de la 1 ^{ère} phase d'inscription
- Jeudi 30 JUIN 2011	Commission d'ajustement 2 ^{nde} /1 ^{ère} GT

**REUNION DE BASSIN SUR LES PROCEDURES D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION
VENDREDI 6 MAI 2011 COLLEGE D'OLLAINVILLE**

- **La date d'envoi des dossiers pour les commissions pédagogiques départementales* est fixée au**

17 MAI 2011

Rappel: Pour la commission médicale et du handicap, envoyer le dossier à l'Inspection académique de rattachement (si les vœux sont dans les Hauts de Seine transmettre à l'Inspection académique de Nanterre)

** A l'exception des commissions « enseignements d'exploration création culture design » (13 MAI 2011) et « admission en EREA » (16 mai 2011)*

- **Les dossiers transmis en commissions pédagogiques départementales sont les originaux (pas de photocopie)**

Les commissions étant départementales il est inutile de photocopier les dossiers. Le service de la scolarité de l'Inspection académique se charge de présenter la candidature pour chacun des vœux exprimés.

Après la tenue de l'ensemble des commissions les dossiers sont retournés auprès des établissements d'origine via leur CIO de rattachement. La date de retour est fixée le :

14 JUIN 2011 DANS LE CIO DE SECTEUR

► Des bordereaux d'envoi spécifiques à chaque commission

Les bordereaux d'envoi sont obligatoires, ils doivent parvenir à l'Inspection académique accompagnés des dossiers, pour le 17 MAI 2011, selon les modalités suivantes :

- Commission « enseignements artistiques » (arts plastiques, cinéma audiovisuel, théâtre expression dramatique) : *par enseignement d'exploration demandé en vœu 1 et ordre alphabétique*
- Commission « section européenne en lycée »: *par langue vivante européenne en vœu 1, établissement demandé et ordre alphabétique*
- Commission « demande de CAP pour les élèves de 3G » *dans l'ordre décroissant de difficulté des élèves (l'élève considéré comme étant le plus en difficulté figure en 1 sur le bordereau)*
- Commission « public spécifique » *par ordre alphabétique (quelque soit le vœu exprimé)*
- Commission « médicale et du handicap » *par ordre alphabétique (quelque soit le vœu exprimé)*
- Commission « 1^{ère} professionnelle pour les élèves de 2^{nde} GT » *par établissement demandé en vœu 1 et ordre alphabétique*

► La commission médicale et du handicap examine l'ensemble des dossiers des élèves bénéficiant d'un PPS

Les dossiers des élèves de niveau 3^{ème} qui bénéficient d'un PPS, scolarisés ou non en ULIS, sont examinés en commission médicale. En conséquence le chef d'établissement d'origine, au moment de la saisie des vœux dans AFFELNET, coche la case « COMMISSION MEDICALE ».

Les professeurs référents et les professeurs coordonnateurs ont été informés de cette procédure spécifique d'accompagnement, ainsi que de la réunion préparatoire à l'affectation du 19 MAI 2011.

► La commission « enseignements d'exploration artistiques »

les arts plastiques, le cinéma audiovisuel, le théâtre expression dramatique sont les enseignements d'exploration dont les demandes sont examinées en **commission pédagogique**.

Il n'y a pas en principe de priorité géographique cependant, pour chacun de ces enseignements d'exploration dans un établissement, un nombre de places est réservé pour les élèves du bassin.

Les demandes pour les enseignements d'exploration : musique, histoire de l'art, grec, arabe, chinois, russe ne sont pas étudiées par une commission pédagogique. En conséquence, il n'y a pas de dossier à envoyer, ni de fiche particulière à constituer **quand cette demande concerne un établissement en Essonne**. L'affectation ne prend en compte que les notes, sans possibilité d'obtention de bonus pédagogique.

► Une commission pédagogique départementale d'admission en 1^{ère} année de CAP en EREA et en 1^{ère} année de CAP APR (agent polyvalent de restauration à la SEGPA

A. Césaire les Ulis et M. R. Delalande Athis Mons)

Rappel

Les élèves susceptibles d'être admis dans ces formations sont prioritairement les élèves scolarisés dans l'enseignement adapté.

Une circulaire et un dossier spécifique précisant les modalités d'admission sont parvenus dans chaque établissement. Retour des dossiers à l'Inspection académique ASH1 - boulevard de France à Evry avant le 16 MAI 2011.

La commission d'admission est fixée au 19 mai 2011.

Les candidatures sont saisies dans AFFELNET post 3^{ème} en vœu 1 sous **le code générique « 07812381 »** (vœux EREA hors procédure Affelnet), les élèves ont la possibilité en vœu 2, 3 et 4 de demander des spécialités de CAP proposées en lycée professionnel.

► Une commission pédagogique spécifique pour les élèves scolarisés en 3^{ème} classe relais (le 20 MAI à 11H15) et pour les élèves nouvellement arrivés en France scolarisés en CLA de LP (le 20 MAI à 8H30)

► La liste des zones de desserte pour lesquelles il y a au moins deux établissements d'accueil :

- **DOURDAN** : lycées A. Kastler et F. Sarcey à Dourdan
- **DRAVEIL** : lycées M. Pagnol à Athis Mons et Rosa.Parks à Montgeron
- **PALaiseau 1**: lycées C. Claudel et H. Poincaré à Palaiseau
- **SAVIGNY** : lycées J. . B Corot et G. Monge à Savigny
- **EPINAY SUR ORGE** : lycée J. Prévert à Longjumeau et les lycées J. B. Corot et G. Monge à Savigny
- **VILLEBON SUR YVETTE** : lycées C. Claudel et H. Poincaré à Palaiseau et le lycée B. Pascal à Orsay

Rappel

Quand il y a 2 ou 3 lycées de desserte, il est prudent de faire figurer au moins deux établissements par ordre de préférence. A défaut de cette indication et en cas de non affectation, l'Inspecteur d'académie peut notifier une décision d'affectation dans un établissement de desserte non mentionné par la famille.

► Des demandes d'assouplissement de la carte scolaire validées par les chefs d'établissement d'origine.

Dans le cadre des demandes d'assouplissement de la carte scolaire, les chefs d'établissement d'origine contrôleront la validité des documents justificatifs présentés par les familles (à l'exception du critère « parcours particulier » qui fait l'objet d'une validation par le SAIO , c'est la commission « sportif de haut niveau). **PAS DE TRANSMISSION DE PIECES JUSTIFICATIVES** au service de la scolarité de l'Inspection académique.

► Des spécialités de CAP plus ouvertes au public fragile

La règle académique qui préside à la répartition des places en 1^{ère} année de CAP entre le public fragile et le public 3^{ème} (LV2 ou DP6H) est la suivante : chaque fois qu'il existe dans une spécialité donnée un CAP et un baccalauréat professionnel en 3 ans, les élèves de 3^{ème} (LV2 ou DP6H) ont vocation à intégrer la seconde professionnelle. Dans cette hypothèse, les places en 1^{ère} année de CAP sont réservées majoritairement aux publics fragiles.

L'application de cette règle modifie l'origine des élèves dans certaines spécialités de CAP (au profit du public fragile).

En Essonne certaines filières de CAP accueilleront davantage d'élèves de 3^{ème} SEGPA ou 3^{ème} d'insertion : carreleur mosaïste, cuisine, restauration, pâtisserie, esthétique cosmétique, froid et climatisation.

► Un tableau récapitulatif des procédures à suivre pour chaque professeur principal par niveau de classe (tableau qui fait l'objet d'un envoi spécifique)

- 3^{ème} collège et DP6H
- 3^{ème} SEGPA, insertion, classe d'accueil, classe relais, module MGI, ENAF LP
- 2^{nde} et 1^{ère} GT
- Elèves de la voie professionnelle tous niveaux

► Un accompagnement spécifique des élèves non affectés en voie générale et technologique.

Les résultats de l'affectation sont transmis aux familles le 21 juin (AFFELNET 1^{ère}) et le 22 juin (AFFELNET 3^{ème}).

La première période d'inscription en lycée se déroulera du 21 au 29 juin 2011.

Les élèves qui resteront sans solution d'affectation en seconde générale et technologique, et ceux qui obtiendront une décision d'orientation en commission d'appel fin de 3^{ème} verront leurs candidatures examinées en **COMMISSION D'AJUSTEMENT LE 30 JUIN 2011**.

LES FAMILLES N'ONT AUCUNE DEMARCHE A EFFECTUER AUPRES DE L'INSPECTION ACADEMIQUE, L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE ASSURE LE SUIVI DES OPERATIONS D'AFFECTATION

- **En collège** (voie générale et technologique)

A réception des notifications (le 19 juin 2011), le chef d'établissement transmet la liste des d'élèves sans solution d'affectation en seconde GT à l'Inspection académique. Le cas échéant, il complètera cette liste le 23 juin, des noms des élèves qui auront obtenu une décision d'orientation « seconde GT » en commission d'appel.

Cette liste des élèves est établie comme suit :

NOM/PRENOM /N°IDENTIFIANT ELEVE /ADRESSE /LYCEE D E ZONE DE DESSERTE

Le chef d'établissement informe les élèves et les familles concernés qu'ils recevront une affectation en lycée (seconde générale et technologique avec des enseignements d'exploration courants) à partir du 1^{er} juillet 2011 avec obligation d'inscription immédiate. C'est le lycée d'accueil qui contactera les familles.

Dans le cadre des demandes d'assouplissement de la carte scolaire, les élèves affectés sans avoir obtenu l'établissement souhaité, **s'inscrivent** dans le lycée mentionné sur la notification d'affectation. Les familles peuvent **représenter leur candidature** en renvoyant à l'Inspection académique la FICHE 4 « DEMANDE D'ASSOUPLEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE » **avant le 29 JUIN 2011 à 12H.**

Ces demandes seront examinées en commission d'ajustement le 30 JUIN 2011.

- **En lycées** (voie générale et technologique)

Les demandes d'affectation en 1^{ère} technologique (ST2S/STL/STI2D) non satisfaites, et celles résultant des décisions d'orientation obtenues en commission d'appel fin de seconde, sont examinées en commission d'ajustement le 30 JUIN 2011. C'est le lycée d'accueil qui contactera les familles pour procéder à l'inscription.

Du 22 au 28 JUIN 2011 les proviseurs des lycées d'origine transmettront à l'Inspection académique par fax (01 60 77 27 78) : le recto de la fiche « ADMISSION EN 1^{ère} ST2S/STL/STI2D » des élèves restés sans solution d'affectation, le cas échéant, les FICHES 3 (autres séries de 1^{ère}).

- **Dans la voie professionnelle (LP/LPO)**

- Les établissements d'accueil **inscrivent les élèves affectés en liste principale, puis en liste complémentaire.** A l'issue de ces opérations d'inscription, si des places sont restées vacantes, les chefs d'établissement d'accueil peuvent examiner des candidatures dont tous les vœux ont été refusés (en l'absence même de saisie d'un vœu pour la formation sollicitée). En cas d'admission l'établissement en informe l'Inspection académique qui envoie une notification d'affectation à la famille.

Les établissements d'origine et les CIO auront connaissance des places vacantes dans la voie professionnelle le 2 juillet 2011.

► **La saisie des demandes d'admission en 3^{ème} DP 6 H**

Les candidatures en 3^{ème} DP6H font l'objet d'une saisie informatique dans INTRANET 1^{er} degré (habituellement utilisé pour les demandes d'assouplissement de la carte scolaire).

La date de début de saisie par l'onglet 3DP6H est fixée au 6 MAI 2011, la fin de saisie au 6 JUIN 2011.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'une fiche technique de saisie, seront envoyés par courrier électronique le 28 avril 2011.

La date limite de retour des dossiers à l'Inspection académique pour examen en commission pédagogique est fixée **au 7 JUIN 2011.**

ANNEXE A

**VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE ET COMMISSIONS PEDAGOGIQUES
LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION A CAPACITE D'ACCUEIL CONTRAINTE - LES SECTIONS EUROPEENNES**

	Lycée	ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION A CAPACITE D'ACCUEIL CONTRAINTE ET CLASSE « SECTION EUROPEENNE »	Commission pédagogique départementale = Envoi des dossiers à l'Inspection académique avant le : 17 MAI 2011
ETAMPES	R. Cassin ARPAJON	Euro : anglais	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Théâtre	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		LV3 Chinois	Pas d'envoi de dossier
		LCA. Grec	Pas d'envoi de dossier
	E. Michelet ARPAJON	Arts plastiques	COMMISSION PEDAGOGIQUE
	F. Sarcey DOURDAN	Euro : allemand	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Euro : espagnol	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Cinéma	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Musique	Pas d'envoi de dossier
		LCA. Grec	Pas d'envoi de dossier
	G. St . Hilaire ETAMPES	LV3 Russe	Pas d'envoi de dossier
	Einstein STE GENEVIEVE DES BOIS	Euro : anglais	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Arts plastiques	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Histoire des arts	Pas d'envoi de dossier
LCA. Grec		Pas d'envoi de dossier	
EVRY	R. Doisneau CORBEIL	Euro : anglais	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Arts plastiques	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Cinéma	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Théâtre	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Histoire des arts	Pas d'envoi de dossier
		LV3 : portugais	Pas d'envoi de dossier
	G. Brassens COURCOURONNES	Euro : anglais	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Cinéma	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Musique	Pas d'envoi de dossier
		LV3 Chinois	Pas d'envoi de dossier
	Parc des Loges EVRY	Création culture design	COMMISSION PEDAGOGIQUE envoi des dossiers au lycée G.Brassens AVANT LE 13 MAI 2011
Euro : allemand		COMMISSION PEDAGOGIQUE	
	LCA. Grec	Pas d'envoi de dossier	
MASSY	V. de Chevreuse GIF sur YVETTE	Euro : anglais espagnol	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Cinéma	COMMISSION PEDAGOGIQUE
	J. Verne LIMOURS	Euro : anglais	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		LCA. Grec	Pas d'envoi de dossier
	L' Essouriau LES ULIS	Arts plastiques	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Cinéma	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		LV3 Arabe	Pas d'envoi de dossier
	Fustel de Coulanges MASSY	Euro : allemand	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Histoire des arts	Pas d'envoi de dossier
		LV3 Chinois	Pas d'envoi de dossier
LV3 Russe		Pas d'envoi de dossier	

MASSY	Lycée	ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION A CAPACITE D'ACCUEIL CONTRAINTE ET CLASSE « EUROPEENNE »	Commission pédagogique départementale = envoi des dossiers à l'Inspection académique avant le : 17 MAI 2011
		Parc de Vilgénis MASSY	Euro : espagnol
MONTGERON	B. Pascal ORSAY	Histoire des arts	Pas d'envoi de dossier
		LV3 Russe	Pas d'envoi de dossier
		LCA. Grec	Pas d'envoi de dossier
	C. Claudel PALAISEAU	Euro : anglais	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Euro : allemand	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		LCA. Grec	Pas d'envoi de dossier
J.Talma BRUNOY	LV3 Russe	Pas d'envoi de dossier	
M.Eliot EPINAY	Euro : anglais	COMMISSION PEDAGOGIQUE	
	LCA. Grec	Pas d'envoi de dossier	
Rosa Parks MONTGERON	Arts plastiques Cinéma Théâtre	COMMISSION PEDAGOGIQUE COMMISSION PEDAGOGIQUE COMMISSION PEDAGOGIQUE	
	Musique	Pas d'envoi de dossier	
	LV3 Chinois	Pas d'envoi de dossier	
	LCA. Grec	Pas d'envoi de dossier	
SAVIGNY	M. Pagnol ATHIS MONS	Euro anglais	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Euro allemand	COMMISSION PEDAGOGIQUE
	J.B. Corot SAVIGNY	Euro anglais	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Arts plastiques Cinéma Théâtre	COMMISSION PEDAGOGIQUE COMMISSION PEDAGOGIQUE COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Musique	Pas d'envoi de dossier
		LV3 Russe	Pas d'envoi de dossier
	G. Monge SAVIGNY	Euro : anglais	COMMISSION PEDAGOGIQUE
		Arts plastiques	COMMISSION PEDAGOGIQUE

ANNEXE B LES LANGUES EN LYCEE (sections européennes et LV3 enseignements d'exploration)

ETABLISSEMENT		2nde EURO Anglais	2nde EURO Allemand	2nde EURO Espagnol	ABIBAC	BACHIBAC	Légende :								
							Arabe	Allemand	Chinois	Espagnol	italien	Portugais	Russe	Latin	Grec
R.Cassin	ARPAJON	●							CC					x	CC
E. Michelet	ARPAJON									x				x	
J. P. Timbaud	BRETIGNY/ORGE									x					
F. Sarcey	DOURDAN		●	●	●	●								x	CC
A. Kastler	DOURDAN														
G. St Hilaire	ETAMPES											CC		x	
A. Einstein	STE GENEVIEVE	●								x				x	CC
L. de Vinci	St MICHEL / ORGE									x				x	
ETAMPES															
G. Brassens	COUCOURONNES	●							CC						
F. Truffaut	BONDOUFLE													x	
R. Doisneau	CORBEIL-ESSONNES	●									x			x	
Parc Des Loges	EVRY		●							x					CC
M. Laurencin	MENNECY							x						x	
EVRY															
V. de Chevreuse	GIF-SUR-YVETTE	●		●						x				x	
L'Essouriau	LES ULIS						CC		x		x				
J. Verne	LIMOURS	●								x				x	CC
J. Prevert	LONGJUMEAU									x					
F. De Coulanges	MASSY		●						CC				CC		
Parc De Vilgénis	MASSY			●						x	x			x	
B. Pascal	ORSAY								x			CC		x	CC
C. Claudel	PALaiseau	●	●							x				x	CC
R. Poincaré	PALaiseau														
MASSY															
F. J. Talma	BRUNOY										x	CC		x	
M. Eliot	EPINAY-SOUS-SENART	●								x				x	CC
Rosa Parks	MONTGERON								CC					x	CC
MONTGERON															
M. Pagnol	ATHIS-MONS	●	●							x				x	
C. Ader	ATHIS-MONS														
M. Yourcenar	MORANGIS														
J. B. Corot	SAVIGNY SUR ORGE	●										CC		x	
G. Monge	SAVIGNY SUR ORGE	●													
SAVIGNY															

Date	Commissions pédagogiques et d'ajustement / réunions préparatoires Dates limites de retour des dossiers
Vendredi 6 MAI	- DATE LIMITE DE PRE INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES CANDIDATURES EN SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUES AVEC L'ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION CREATION CULTURE DESIGN - DEBUT DE SAISIE DES CANDIDATURES EN 3ème DP6H
Lundi 9 MAI	- FIN DE SAISIE DES VŒUX DANS L'ACADEMIE DE CRETEIL
Mardi 10 MAI Mercredi 11 MAI	- DATES DES EPREUVES DE L' EXAMEN POUR L'ADMISSION EN EPLE DES ELEVES SCOLARISES HORS CONTAT
Vendredi 13 MAI	- DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS DANS L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL POUR LES CANDIDATURES EN SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE AVEC L'ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION CREATION CULTURE DESIGN
Lundi 16 MAI	- DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS A L'INSPECTION ACADEMIQUE CDO AHS1 POUR LES DEMANDES D'ADMISSION EN EREA
Mardi 17 MAI	DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS POUR LES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES DEPARTEMENTALES POST 3ème (dont les INTERNATS D'EXCELLENCE)
Jeudi 19 MAI	- COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ADMISSION EN EREA 14H IA
Vendredi 20 MAI	- COMMISSIONS PEDAGOGIQUES DEPARTEMENTALES - ENAF + de 16 ans (8H30 IA) - Retour en formation initiale pour le Post CAP/BEP et POST 3ème (9H30 IA) - Classe relais (11H15 IA)
lundi 23 MAI	- COMMISSION PEDAGOGIQUE ACADEMIQUE PASS PRO - COMMISSION PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTALE ADMISSION INTERNAT D'EXCELLENCE (9H IA)
Mardi 24 MAI	- COMMISSIONS PEDAGOGIQUES DEPARTEMENTALES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES : arts plastiques, cinéma audio, théâtre expression dramatique (Lycée Parc des Loges Evry 9H) - CREATION CULTURE DESIGN (9H lycée G. Brassens Courcouronnes)
Mercredi 25 MAI	- COMMISSION PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTALE : PUBLIC SPECIFIQUE (3 SEGPA, 3 insert, Module MGI) collège Montesquieu Evry 9H - COMMISSION PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTALE - SECTIONS EUROPEENNES EN SECONDE GT Lycée Marie Laurencin Mennecy 14H
Jeudi 26 MAI	- COMMISSION PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTALE : 3 ^{EME} GENERALES POUR UN CAP COURANT (IA 14H)
Vendredi 27 MAI	- COMMISSION PEDAGOGIQUE ACADEMIQUE POST BEP METIERS DE LA SECURITE ET DE LA PREVENTION, FORMATIONS ARTISTIQUES
Lundi 30 MAI	EN ETABLISSEMENT REUNION PREPARATOIRE A L'AFFECTION
Mardi 31 MAI	- COMMISSION PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTALE MEDICALE ET DU HANDICAP (8H30 IA)
Mercredi 1 JUIN	FIN DE SAISIE DES NOTES DANS NOTANET FIN DE SAISIE DES VŒUX
Vendredi 3 JUIN	- COMMISSION PEDAGOGIQUE ACADEMIQUE : SPORTIF DE HAUT NIVEAU - COMMISSION PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTALE SECONDES GT POUR 1ERE PROFESSIONNELLE (IA 9H)
Lundi 6 JUIN	FIN DE SAISIE DES CANDIDATURES EN 3DPH6
Mardi 7 JUIN	DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE A L'ADMISSION EN 3DP6H (INSPECTION ACADEMIQUE)
Mercredi 8 JUIN	COMMISSIONS DEPARTEMENTALES : - TRAVAUX PREPARATOIRES A L'AJUSTEMENT SECONDE/ PREMIERE (proviseurs de tous les LGT et LPO) IA 14H - REUNION PRESIDENTS DE COMMISSIONS D'APPEL IA 15H45
Vendredi 10 JUIN	- COMMISSION PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTALE ADMISSION EN 3ème DP3H
Jeudi 16 JUIN	COMMISSION ACADEMIQUE D'AFFECTION 1 ère (après midi)
Vendredi 17 JUIN	COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AFFECTION POST 3ème
Mercredi 22 JUIN	COMMISSION APPEL 3ème
Jeudi 23 JUIN	COMMISSION APPEL 2 nde
Vendredi 24 JUIN	COMMISSION APPEL 4 ème
Lundi 27 JUIN	COMMISSION APPEL 6ème
Jeudi 30 JUIN	- COMMISSION DEPARTEMENTALE AJUSTEMENT POST INSCRIPTIONS 2 ^{nde} / 1 ^{ere}